



Le CESER de Normandie à Bruxelles pour évoquer les enjeux de la filière automobile



Thématique

Type d'actualité

En direct de Bruxelles

Mardi 30 juin 2026, M. Philippe Enxérian, président de la commission « Développement économique » du Comité économique, social et environnemental régional (CESER) de Normandie, a été accueilli par l'Antenne de la Région Normandie à Bruxelles pour une journée d'échanges avec différents interlocuteurs européens à propos du rapport « Quelles trajectoires pour la filière automobile normande à la suite de l'interdiction des moteurs thermiques en Europe ? », adopté par le CESER en décembre 2025.

Ce rapport dresse un état des lieux de l'industrie automobile en Normandie, évoque les principaux défis auxquels le secteur est actuellement confronté et esquisse des pistes d'action afin de préserver l'écosystème industriel normand. Au cours de cette journée, M. Philippe Enxérian a ainsi pu échanger avec **M. Thomas Pellerin-Carlin, eurodéputé normand**, rapporteur fictif* pour le projet de règlement de révision des normes d'émissions de CO2 des véhicules légers au Parlement européen ; **Mme Lorena Ionina, cheffe d'unité adjointe « Automobile et industrie de la mobilité »** au sein de la Direction générale du marché intérieur, de l'industrie, de l'entrepreneuriat et des PME (DG GROW) de la Commission européenne ; ou encore **M. Matteo Borsani, membre du Comité économique et social européen (CESE)** en charge d'un avis sur le paquet automobile de décembre 2025**. Il a également rencontré le **secrétariat de l'Alliance des régions européennes de production de véhicules automobiles (ARA)**, dont la Région Normandie est membre. Enfin, il a eu l'opportunité de discuter avec **Mme Ségolène Milaire, conseillère en charge de la politique industrielle** à la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne.

** Au Parlement européen, dès lors qu'un texte est en négociation, un eurodéputé est chargé d'établir la position de l'institution : c'est le rapporteur, désigné en fonction d'accords entre les groupes politiques. Il effectue le travail sur le fond du texte et tente de trouver un accord avec les rapporteurs fictifs : des eurodéputés issus de chacun des groupes politiques, chargés d'essayer de parvenir à un compromis pour*

faciliter l'adoption des textes par la suite.

*** Le paquet automobile est un ensemble de propositions législatives présenté par la Commission européenne en décembre 2025, visant à renforcer l'industrie automobile dans l'Union européenne à travers la transition vers la mobilité propre, la décarbonation de l'industrie et la réduction de la dépendance aux énergies fossiles. Les initiatives principales de ce paquet sont une proposition de révision du règlement sur les normes d'émissions de CO2 des véhicules légers, ainsi qu'une proposition de règlement sur le verdissement des flottes d'entreprises.*

Les principaux enjeux abordés au cours des discussions ont été les suivants :

- Les **caractéristiques de la filière automobile normande** et les préconisations issues du rapport du CESER ;
- Les **enjeux des négociations en cours au sein des institutions européennes**, notamment concernant les normes d'émissions de CO2 des véhicules légers ;
- Les **défis liés à l'innovation dans le secteur automobile**, dans le domaine des batteries ou encore des véhicules autonomes.

Ces discussions ont eu lieu à un moment particulièrement crucial pour l'industrie automobile en Europe, dans la mesure où les négociations sont en cours au sein des institutions européennes concernant les textes du paquet automobile de décembre 2025 et l'acte pour l'accélération industrielle (IAA) publié en mars 2026.



Pour en savoir plus :

- [« Quelles trajectoires pour la filière automobile normande à la suite de l'interdiction des moteurs thermiques en Europe ? »](#), étude du CESER de Normandie
- [Le communiqué de presse de la Commission européenne sur le paquet automobile](#)